



RAPPORT DE GESTION

POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

(Période de trois mois terminée le 30 septembre 2019)

Le 13 novembre 2019

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2019.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2020 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 13 novembre 2019. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 18 septembre 2019, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

- Les produits ont augmenté de 16,1 % ou 43,3 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2020 (« T1 2020 »), comparativement à 37,3 M\$ pour le premier trimestre de l'exercice 2019 (« T1 2019 »)
- La marge brute s'est établie à 16,0 % comparativement à 15,0 % au T1 2019
- La marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements)⁽¹⁾ s'est établie à 21,3 %, une hausse comparativement à 20,4 % pour le T1 2019
- Le BAIIA⁽¹⁾ a augmenté de 46,8 % à 5,1 M\$, comparativement à 3,4 M\$ au T1 2019
- Un bénéfice net a augmenté à 1,1 M\$, ou 0,03 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 0,4 M\$ au T1 2019
- Au total 387 424 ont été foré au cours du T1 2020, comparativement aux 316 045 mètres forés au cours du T1 2019.

(1) Se reporter à la rubrique « Rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS »

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX: OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 234 appareils de forage et plus de 1 300 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minière, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Libéria et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca, (Nevada) aux États-Unis, à Santiago au Chili; à Lima au Pérou; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Takoradi au Ghana, pour soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale située à Val-d'Or au Québec, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités sur le « forage spécialisé », c'est-à-dire des projets de forage qui sont réalisés dans des endroits éloignés ou dont, selon la direction, la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 50 % des produits totaux de la Société, comparativement à 61 % pour le T1 2019;
- Environ 71 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 29 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;

- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 63 % et 35 % des produits de la Société. La filiale de fabrication d'Orbit Garant, Soudure Royale, représentait les 2 % restants des produits.
- Environ 83 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 78 % au T1 2019. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 82 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 18 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation minière et d'exploitation minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition d'Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») basée à Santiago, au Chili, réalisée par la Société en décembre 2015 et l'acquisition des opérations de forage de Project Production International BF S.A. (« PPI »), à Ouagadougou, au Burkina Faso en octobre 2018;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape du développement minier, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyennes et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale pour les bijoux en or et la demande d'investissement et dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles.

Le prix de l'or a augmenté en 2019, se négociant à son plus haut niveau depuis 2013. Au moment du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 463 \$US l'once. Cela représente une augmentation d'environ 14 % depuis le début de 2019 et une augmentation d'environ 40 % par rapport à son plus bas niveau des cinq dernières années en décembre 2015.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement la conjoncture économique mondiale, car ces métaux sont principalement utilisés dans les applications d'infrastructure industrielles et de fabrications. La demande des marchés émergents, en particulier la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. À mesure que les marchés émergents progressent dans leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles s'élargissent. De plus, les résidents deviennent généralement plus aisés, ce qui entraîne une augmentation de la demande de produits manufacturés.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. La performance des prix des métaux de base primaires est mitigée par rapport à il y a 12 mois. Les prix au comptant de l'aluminium, du cuivre et du zinc sont plus bas qu'il y a 12 mois, tandis que les prix au comptant du plomb et du nickel sont plus élevés. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 2,80 \$US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 2,64 \$US la livre, soit une baisse de 5 %. Les prix au comptant du cuivre, du plomb et du zinc se situent actuellement près du milieu de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans, le prix au comptant de l'aluminium se situe près de l'extrémité inférieure de sa fourchette de prix sur cinq ans, tandis que le prix au comptant du nickel est proche de l'extrémité supérieure.

Minerai de fer

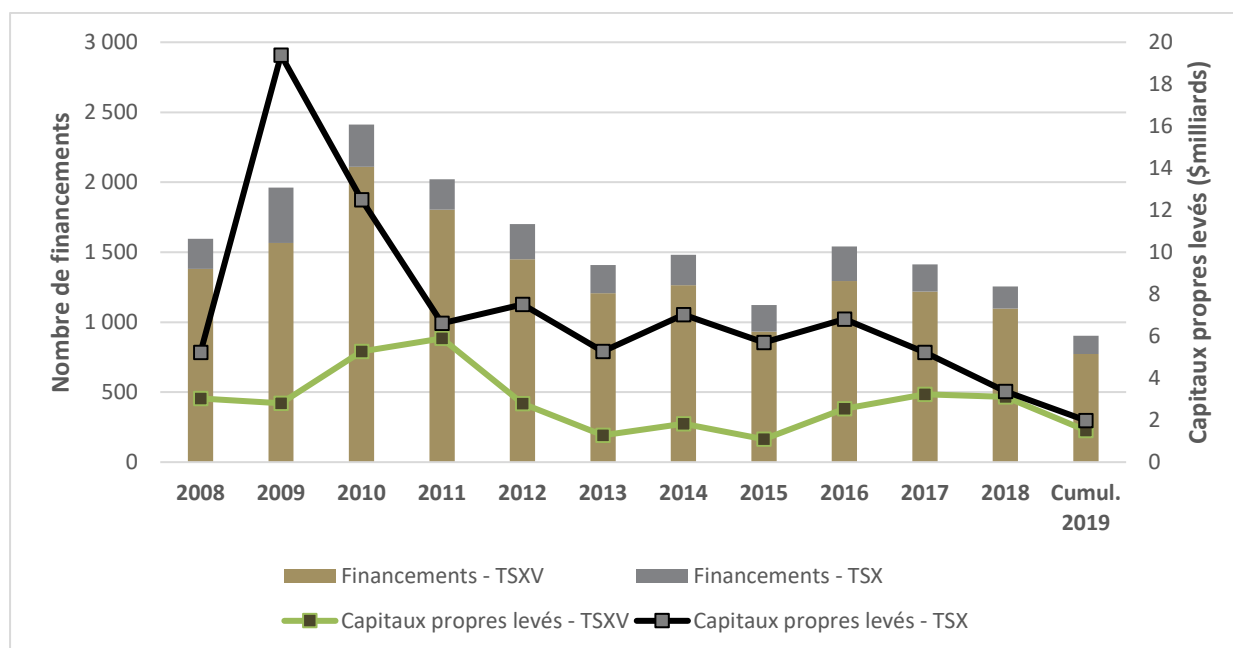
Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale d'acier, puisque plus de 95 % du minerai de fer extrait est utilisé pour fabriquer de l'acier. En tant que plus grand consommateur et producteur mondial d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix mondiaux du minerai de fer. L'urbanisation continue de la population mondiale, en particulier en Chine et en Inde, les pays les plus peuplés du monde, alimente la consommation mondiale d'acier, et la demande à long terme devrait continuer à augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 81 \$US la tonne, comparativement à environ 73 \$US la tonne il y a un an. Le prix au comptant du minerai de fer se situe actuellement à peu près au milieu de la fourchette de ses cinq dernières années.

Intervenants du marché

Le secteur minier a commencé à se remettre d'un ralentissement prolongé au début de 2016. Les prix des métaux ont augmenté, ce qui a fait grimper les valorisations des actions minières et l'augmentation de l'activité de financement. Toutefois, la reprise a marqué une pause à la mi-2018, les prix des métaux ayant baissé. À la fin de mai 2019, le prix de l'or a enregistré une hausse soutenue, dépassant 1 500 \$US l'once en août pour la première fois en plus de six ans. Bien que le prix de l'or ait récemment baissé par rapport au sommet atteint récemment, d'environ 1 552 \$US l'once le 4 septembre 2019, il reste toujours bien au-dessus des niveaux enregistrés avant le début de la hausse des prix à la fin du mois de mai. Par conséquent, les valorisations des actions des sociétés minières aurifères ont considérablement augmenté, comme en témoigne l'augmentation d'environ 30 % de l'indice mondial de l'or de l'indice TSX (31 mai 2019 au 12 novembre 2019). La performance des métaux de base a été mitigée en 2019, et la

performance boursière des sociétés minières de métaux communs a généralement pris du retard par rapport aux sociétés minières aurifères. De l'indice des métaux de base mondiaux de l'indice S&P/TSX, l'indice des métaux de base a diminué d'environ 1 % entre le 31 mai 2019 et le 12 novembre 2019.

Financements du secteur minier TSX / TSX-V (2008 - aux neufs mois se terminant le du 30 septembre 2019)



Dans l'ensemble, l'activité de financement minier a ralenti en 2019 par rapport à 2018. Selon le Groupe TMX, les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (la «TSX») et la Bourse de croissance TSX ont réalisé 904 financements au cours des trois premiers trimestres de 2019, pour un total de 3,5 milliards de dollars de fonds propres, par rapport à 915 financements qui ont levé 5,2 milliards de dollars de capitaux propres au cours des trois premiers trimestres de 2018. Malgré les niveaux de financement minier globalement plus faibles enregistrés à ce jour en 2019, l'activité a rebondi après un début d'année lent. Au troisième trimestre de 2019, les sociétés minières des deux bourses ont réalisé 344 financements qui ont permis de lever des capitaux propres de 1,9 milliard de dollars, dont deux financements importants pour une société de métaux de base. Cela se compare à 265 financements qui ont mobilisé 850 M\$ de fonds propres au troisième trimestre de 2018.

D'après une étude de la série S&P Global Market Intelligence's Corporate Exploration Strategies (octobre 2019), les budgets mondiaux d'exploration des métaux non-ferreux sont estimés à 9,8 milliards de dollars en 2019. Cela représente une légère baisse de 3 % par rapport à 10,1 milliards \$US en 2018, soit une augmentation de 15 % par rapport à 8,5 milliards \$US en 2017, et une augmentation de 36 % par rapport à 7,2 milliards \$US en 2016. Les augmentations annuelles des budgets mondiaux d'exploration non-ferreux enregistrés en 2017 et 2018 font suite à quatre années consécutives de baisse des dépenses. S&P s'attend à ce que les budgets mondiaux d'exploration des métaux non-ferreux demeurent relativement stables en 2020.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du premier trimestre terminé le 30 septembre 2019

| PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars) | Exercice 2020 1 ^{er} trimestre | Exercice 2019 1 ^{er} trimestre | Variation en 2020 comparativement à 2019 |
|--|--|--|--|
| Produits * | 43,3 | 37,3 | 6,0 |
| Bénéfice brut * | 6,9 | 5,6 | 1,3 |
| Marge brute (%) | 16,0 | 15,0 | 1,0 |
| Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾ | 21,3 | 20,4 | 0,9 |
| Bénéfice net * | 1,1 | 0,4 | 0,7 |
| Bénéfice net par action ordinaire | | | |
| - de base (\$) | 0,03 | 0,01 | 0,02 |
| - dilué(e) (\$) | 0,03 | 0,01 | 0,02 |
| BAIIA * ⁽²⁾ | 5,1 | 3,4 | 1,7 |
| Mètres forés | 387 424 | 316 045 | 71 379 |

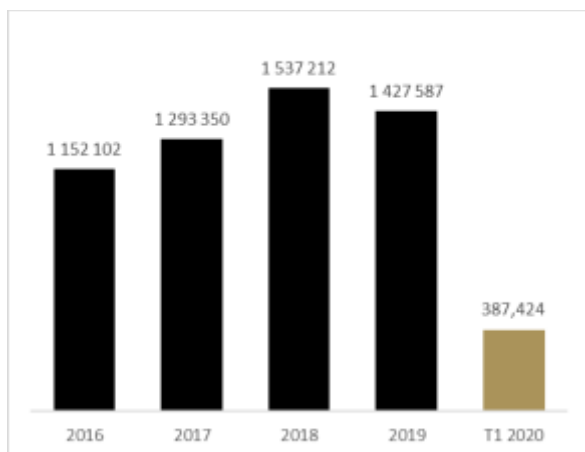
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

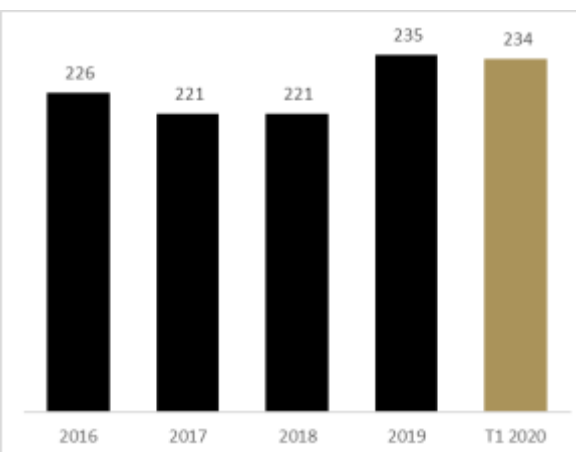
Au cours du T1 2020, Orbit Garant a foré 387 424 mètres, une augmentation de 22,6 % comparativement aux 316 045 mètres forés au cours du T1 2019. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T1 2020 étaient de 109,93 \$, comparativement à 117,55 \$ pour le T1 2019. La baisse des produits moyens par mètre foré est principalement attribuable à une diminution des activités de forage spécialisé à l'international au cours du T1 2020.

Orbit Garant avait 234 foreuses au 30 septembre 2019. Au cours du trimestre, Soudure Royale a fabriqué une nouvelle foreuse tandis que deux foreuses traditionnelles ont été démantelées. Orbit Garant possède actuellement 39 foreuses souterraines équipées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

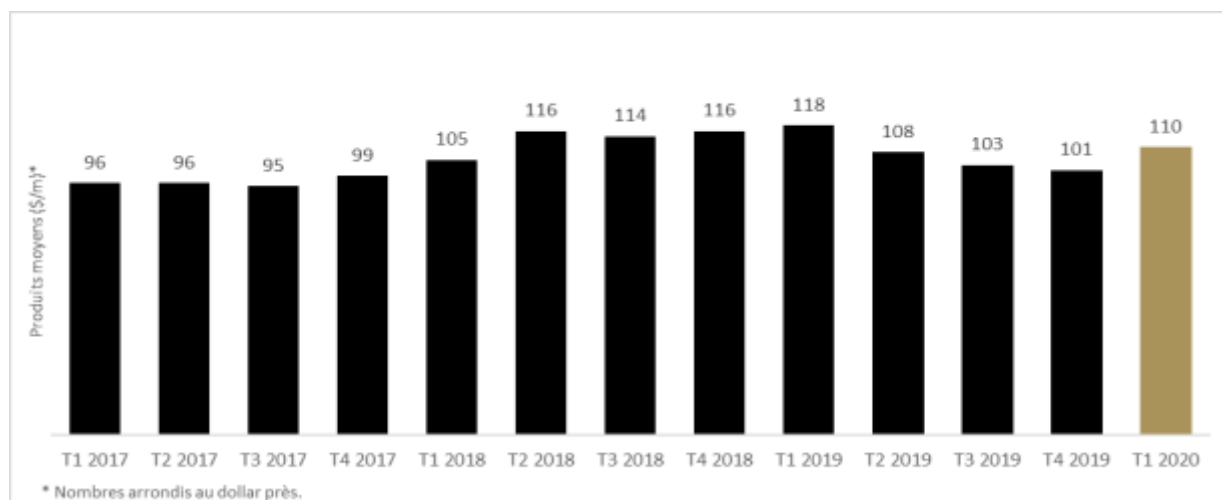
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



ANALYSE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020 COMPARATIVEMENT AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2019

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T1 2020 se sont établis à 43,3 M\$, une hausse de 6,0 M\$ ou 16,1 % comparativement à 37,3 M\$ pour le T1 2019. La hausse des produits est principalement attribuable à une augmentation des activités de forage au Canada.

Les produits au Canada ont été de 35,4 M\$ au T1 2020, une hausse de 6,3 M\$, ou 21,7 % comparativement à 29,1 M\$ au T1 2019. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des mètres forés.

Les produits à l'international ont été de 7,9 M\$ au T1 2020, comparativement à 8,2 M\$ au T1 2019, une baisse de 0,3 M\$. La baisse des produits à l'internationale est principalement attribuable aux produits plus bas au Chili (3,6 M\$ au T1 2020 comparativement à 6,7 M\$ au T1 2019), résultant de l'achèvement d'un contrat de plusieurs années au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019, partiellement compensé par de nouveaux projets de forage au Burkina Faso, en Guyane et en Argentine.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2020 s'est chiffré à 6,9 M\$, comparativement à 5,6 M\$ au T1 2019. La marge brute était de 16,0 % au T1 FY2020, comparativement à 15,0 % pour le T1 2019. Une dotation aux amortissements totalisant 2,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T1 2020, comparativement 2,0 M\$ au T1 2019. La marge brute ajustée, à l'exclusion des charges d'amortissement, était de 21,3 % au Q1 FY2020, comparativement à 20,4 % au Q1 FY2019. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de forage.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs étaient de 4,4 M\$ (ce qui représente 10,1 % des produits) au T1 2020, comparativement à 3,9 M\$ (ce qui représente 10,4 % des produits) au T1 2019. L'augmentation des frais généraux et administratifs reflète la stratégie de croissance de la Société au Canada et à l'international.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2020 a augmenté de 32,2 % pour s'établir à 3,7 M\$, comparativement à 2,8 M\$ au T1 2019.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 5,3 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 2,0 M\$ au T1 2019, reflétant une baisse des activités de forage, reflétant une hausse des activités de forage.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 1,6 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 0,8 M\$ au T1 2019. Cette diminution est principalement attribuable à une proportion plus faible d'activités de forage spécialisé.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,2 M\$ au T1 2020, comparativement à une perte de 0,5 M\$ au T1 2019.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») était de 5,1 M\$ au T1 2020, une hausse de 46,8 % comparativement à 3,4 M\$ au T1 2019.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,7 M\$ au T1 2020, comparativement à 0,4 M\$ au T1 2019.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a été de 0,6 M\$ au T1 2020, comparativement à 0,4 M\$ pour le T1 2019.

Bénéfice net

Le bénéfice net de la Société pour le T1 2020 s'est chiffrée à 1,1 M\$, ou 0,03 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 0,4 M\$, ou 0,01 \$ par action, au T1 2019. La hausse des bénéfices bruts et des marges, tel que discuté ci-haut, a contribué à accroître le bénéfice net de la Société pour le T1 2020.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| * (en millions de dollars) | Exercice 2020 | Exercice 2019 | | | | Exercice 2018 | | |
|--|---------------|---------------|---------|---------|----------|---------------|---------|---------|
| | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. |
| Produits tirés de contrats* | 43,3 | 44,4 | 37,4 | 33,7 | 37,3 | 44,5 | 43,1 | 43,0 |
| Bénéfice brut* (1) | 6,9 | 4,7 | 3,1 | 2,9 | 5,6 | 7,5 | 2,2 | 5,1 |
| Marge brute (%) | 16,0 | 10,6 | 8,2 | 8,6 | 15,0 | 16,8 | 5,2 | 11,7 |
| Bénéfice net (perte nette) * | 1.1 | (0,8) | (1,4) | (1,7) | 0,4 | 3,3 | (1,3) | 0,8 |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$) | | | | | | | | |
| - de base | 0,03 | (0,02) | (0,04) | (0,04) | 0,01 | 0,09 | (0,04) | 0,02 |
| - dilué(e) | 0,03 | (0,02) | (0,04) | (0,04) | 0,01 | 0,09 | (0,04) | 0,02 |

(1) Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé), se sont chiffrés à 5,1 M\$ pour le T1 2020, comparativement à 3,6 M\$ pour le T1 2019.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 2,6 M\$ T1 2019 comparativement à une diminution de 2,9 M\$ pour le T1 2019. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour le T1 2020 est principalement attribuable à 7,5 M\$ d'augmentation des stocks pour soutenir les d'activités, compensée par 2,6 M\$ de diminution des débiteurs et des frais payés d'avance, et par 2,3 M\$ d'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les liquidités utilisées dans les activités d'investissement totalisaient 2,8 M\$ au T1 2020, comparativement à 2,4 M\$ au T1 2019. Au cours du T1 2020, 2,8 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Au T1 2019, 2,5 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 0,1 M\$ découlant de la cession d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T1 2020, la Société a généré 3,2 M\$ grâce aux activités de financement, comparativement à 1,7 M\$ au cours du T1 2019.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des opérations et des emprunts dans le cadre d'une facilité de crédit (la « **Facilité de crédit** ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. (« **Banque Nationale** »). Le 12 décembre 2018, la Société et la Banque Nationale ont conclu une troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée à l'égard de la Facilité de crédit et, le 28 juin 2019, la Société et la Banque Nationale ont conclu une modification à la troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée. Conformément à la troisième Facilité de crédit modifiée et réitérée, telle qu'amendée, la Facilité de crédit se compose d'une Facilité de crédit renouvelable de 35,0 M\$ et d'une Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US. La durée actuelle de la Facilité de crédit expire le 2 novembre 2021.

La Société a prélevé un montant net de 2,8 M\$ au cours du T1 2020 sur sa Facilité de crédit, comparativement à 1,9 M\$ au T1 2019. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, s'élevait à 28,1 M\$ au 30 septembre 2019, comparativement à 25,3 M\$ au 30 juin 2019. La dette de la Société a été contractée pour soutenir les besoins en fonds de roulement, le financement de l'acquisition de certains actifs de PPI au T2 2019 et l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au 30 septembre 2019, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 59,4 M\$ comparativement à 55,1 M\$ au 30 juin 2019. Les besoins de la Société en matière de fonds de roulement sont principalement liés au financement des stocks et des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Au 30 septembre 2019, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la Facilité de crédit et à la convention de prêt de EDC.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de Crédit. Au 30 septembre 2019, la Société avait prélevé 28,1 M\$ sur sa Facilité de Crédit (25,3 M\$ au 30 juin 2019). La disponibilité de la facilité renouvelable principale composant la Facilité de Crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de Crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »).

La Facilité de Crédit modifiée et réitérée comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et des modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir ou conclure des instruments ou contrats dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Facilité de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer. De plus, la Facilité de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2021.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt avec Exportation et développement Canada (la « **Convention de prêt EDC** ») pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5 150 000 \$ US pour le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de PPI, qui a été conclu le 11 octobre 2018. La Société devra rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs à compter de mai 2019, échéant en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt de l'EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. Le 21 janvier 2019, un prélèvement initial de 2 575 000 \$ US a été utilisé pour réduire le montant prélevé sur la Facilité de Crédit de la Société. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 3,1 M\$ au 30 septembre 2019 (3,2 M\$ au 30 juin 2019). Le 9 octobre 2019, Orbit Garant a prélevé un montant de 3,4 M\$ (2 575 000 \$ US) pour s'acquitter de son obligation suite à l'acquisition de certains actifs de PPI.

Orbit Garant estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses en capital et pour acquitter ses dettes. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'autres actifs inclus dans les immobilisations corporelles.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 13 NOVEMBRE 2019

| | |
|-----------------------------|------------|
| Nombre d'actions ordinaires | 37 021 756 |
| Nombre d'options | 2 937 000 |
| Entièrement diluées | 39 958 756 |

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd (« Dynamitage ») une société dont un administrateur de la Société a des intérêts.

Au cours des périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2019 et 2018 Orbit Garant a conclu les transactions suivantes avec « Dynamitage » et avec des personnes liées à des administrateurs :

| *(en milliers de dollars) | 30 septembre 2019 (3 mois) | 30 septembre 2018 (3 mois) |
|---------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Produits* | 14 | 117 |
| Charges* | 38 | 37 |

Au 30 septembre 2019, un montant de 0,1 M\$ était à recevoir résultant de ces transactions (30 juin 2019, 0,1 M\$).

Toutes ces transactions entre parties liées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La définition de rémunération des principaux dirigeants et administrateurs inclut les membres de la famille proche des principaux dirigeants et administrateurs et toutes les Sociétés sur lesquelles les principaux dirigeants et administrateurs exercent un contrôle. Les principaux dirigeants ont été identifiés comme étant les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent ou qu'ils soient influencés par cette personne dans leur relation avec la Société.

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs s'élève à 0,5 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 (0,9 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018).

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, sauf pour l'adoption des nouvelles normes effectives à compter du 1^{er} juillet 2019, tel que mentionné à la note 3. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur, et la rémunération à base d'actions est mesurée conformément aux IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2019.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 novembre 2019.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1^{er} juillet 2019 :

IFRS 16 – Contrats de location

La Société a adopté l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17, Contrats de location, pour son exercice annuel débutant le 1^{er} juillet 2019 en utilisant la méthode rétrospective modifiée selon laquelle aucun retraitement de la période comparative n'est exigé. Sous IAS 17, les immobilisations corporelles ont été comptabilisées comme des contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs sous-jacents a été transférée. Tous les autres contrats de location ont été classés en tant que contrats de location-simple. IFRS 16 exige du preneur de comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation, représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent, ainsi que des obligations locatives, représentant son obligation d'effectuer des paiements. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, composés de l'évaluation initiale de l'obligation locative correspondante, des paiements de location effectués au plus tard à la date de début et de tous coûts directs initiaux engagés, moins les incitatifs à la location reçus. Ils sont subséquemment amortis sur une base linéaire et réduits de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il est raisonnablement certain que la Société exercera une option d'achat, l'actif sous-jacent est amorti sur sa durée de vie utile estimée. L'actif au titre du droit d'utilisation peut aussi être ajusté pour refléter la réévaluation de l'obligation locative liée. Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer qui n'ont pas encore été versés, en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat ou, si ce dernier ne peut être facilement déterminé, le taux d'emprunt marginal de la Société. Les paiements de location incluent les paiements fixes, moins les incitatifs à la location reçus, les paiements variables qui dépendent d'un index et le prix d'exercice d'une

option d'achat raisonnablement certaine d'être exercée. Subséquemment, l'obligation locative est évaluée au coût amorti utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et ajustée de l'intérêt et des paiements de location.

Incidence de la transition à IFRS 16 - Contrats de location

Lors de l'adoption de l'IFRS 16, les actifs sous contrats de location-financement ont été reclassés d'immobilisation corporelle à actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs sous contrats de location-financement reliés ont été reclassés de la dette à long terme aux obligations locatives, au montant évalué sous IAS 17 au 30 juin 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les actifs précédemment classés comme contrats de location-financement sont comptabilisés conformément aux exigences de l'IFRS 16 à partir du 1er juillet 2019.

À la transition, la Société a choisi de mesurer l'actif au titre du droit d'utilisation à un montant égal à l'obligation locative (sujet à certains ajustements) pour les contrats de location classés comme contrats de location-simple sous IAS 17. Par conséquent, la Société a enregistré des obligations locatives de 4,6 M\$ et des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,5 M\$, nets des incitatifs de location reportés de 0,1 M\$, incluant les contrats de location précédemment comptabilisés comme contrats de location-financement sous IAS 17. Comme permis par l'IFRS 16, la Société a décidé de ne pas comptabiliser d'obligations locatives et d'actifs au titre de droits d'utilisation pour les contrats à court terme (durée du terme de 12 mois ou moins) et les contrats d'actifs de faible valeur. La Société a également utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée des contrats de location qui contiennent des options d'achat, de renouvellement ou de résiliation et s'est basée sur l'évaluation des provisions pour contrats de location déficitaires selon IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels, au lieu de procéder à un test de dépréciation.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Cette interprétation fournit des directives sur la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt exigible et différé en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. L'interprétation exige qu'une entité (i) détermine si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou plutôt regrouper certains d'entre eux, en fonction de ce qui fournit la meilleure prévision du dénouement (ii) reflète une incertitude dans le montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) s'il est probable qu'elle paiera (ou recouvrera) un montant au titre de l'incertitude (iii) évalue une incertitude fiscale au montant le plus probable ou à la valeur attendue, selon la méthode qui fournit la meilleure prévision du montant payable (recouvrable). L'adoption de l'interprétation IFRIC 23 n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice net (perte nette) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

| (non audité) (en millions de dollars) | Trimestre terminé le 30 septembre 2019 | Trimestre terminé le 30 septembre 2018 |
|--|---|---|
| Bénéfice net de la période | 1,1 | 0,4 |
| Ajouter : | | |
| Charges financières | 0,7 | 0,4 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 0,6 | 0,4 |
| Dotation aux amortissements | 2,7 | 2,2 |
| BAIIA | 5,1 | 3,4 |

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée et la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières définies par les IFRS, la direction estime qu'elles constituent d'importantes mesures, puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société compte non tenue de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

| (non audité) (en millions de dollars) | Trimestre terminé le 30 septembre 2019 | Trimestre terminé le 30 septembre 2018 |
|--|---|---|
| Produits tirés de contrats | 43,3 | 37,3 |
| Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement) | 36,4 | 31,7 |
| Moins l'amortissement | (2,3) | (2,0) |
| Charges directes | 34,1 | 29,7 |
| Bénéfice brut ajusté | 9,2 | 7,6 |
| Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾ | 21,3 | 20,4 |

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 18 septembre 2019, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques

et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 13 novembre 2019, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 25,1 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Orbit Garant continu de surveiller les conditions du marché dans le secteur minier. La direction est encouragée par l'augmentation de 14 % du prix de l'or à ce jour au cours de l'année civile 2019, la récente augmentation des activités de financement minier à la TSX et à la TSX-V, et la forte demande des clients d'une année à l'autre qu'elle a connue au cours des deux derniers trimestres au Canada. Bien que ces conditions de marché puissent fluctuer à court terme, la direction croit que les perspectives de l'industrie à long terme sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une diminution des réserves, en particulier dans l'industrie aurifère. Par conséquent, des dépenses accrues

pour l'exploration et le développement de nouvelles mines devront demeurer viables à long terme à mesure que les réserves des mines existantes seront épuisées. Selon les prévisions de l'intelligence mondiale sur les marchés (S&P Global Market Intelligence), la production mondiale d'or au-delà de 2022 devrait diminuer en raison de la diminution des réserves et prévoit que d'ici 2024, plus de 15 % de la production mondiale d'or proviendra de mines qui ne sont pas encore en production. Orbit Garant est bien positionnée pour faire face à l'augmentation de la demande de services de forage dans le secteur aurifère, puisqu'elle retire environ 70 % de ses revenus de projets liés à l'or.

Orbit Garant a généré 72 % de ses produits de ses activités canadiennes au cours de l'exercice 2019 et 82 % de ses activités canadiennes au premier trimestre de l'exercice 2020. Selon les prévisions de l'Intelligence mondiale sur les marchés (S&P Global Market Intelligence), le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde où la production devrait augmenter considérablement au cours des cinq prochaines années. À ce titre, la Société est bien placée pour profiter des perspectives positives pour le secteur de l'exploitation aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières opérant au Canada est la valeur actuelle plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,75 \$US.

Orbit Garant a maintenant établi des filiales opérationnelles incluant le Burkina Faso, le Chili, le Ghana, la Guyane et le Pérou. Ces activités internationales offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base et ont fourni à la Société un accès accru pour son activité de forage spécialisé à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili, en Guyane et en Argentine. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets au Burkina Faso et au Ghana et a récemment élargi ses activités dans cette région avec l'acquisition des opérations de forage de PPI BF S.A. au Burkina Faso.

Bien que la direction reste optimiste quant aux perspectives à long terme de ses marchés internationaux, il y a eu récemment une volatilité politique et des violences au Chili et au Burkina Faso. Depuis la mi-octobre 2019, de grandes manifestations civiles ont eu lieu au Chili. Orbit Garant estime que cette situation pourrait retarder certains projets de forage minier au Chili. Au Burkina Faso, il y a eu des actes de violence récurrents dans certaines régions du pays. Les projets de forage actuels d'Orbit Garant au Burkina Faso se situent dans des régions du pays qui a connu historiquement moins d'incidents de violence. La politique d'Orbit Garant est de ne travailler que dans les zones où la sécurité de ses employés peut être convenablement protégée. La direction continue de suivre de près les développements au Burkina Faso et au Chili.

La direction demeure concentrée sur la maximisation de la valeur des intervenants, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant l'utilisation des équipements de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de se concentrer sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en maintenant de meilleures normes de santé et sécurité, et d'évaluer les possibilités d'accroître la présence du marché d'Orbit Garant au Canada et à l'international.

La direction croit que la technologie exclusive de forage de surveillance et de contrôle informatisé de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer les taux de productivité des foreurs et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 39 équipements de forage dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisé, qui sont toutes actuellement déployées sur des projets clients. Ces appareils de forage nouvelle génération ont réalisé une augmentation significative de la productivité par rapport à celle obtenue à l'aide d'appareils de forage traditionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration des performances et du potentiel des nouveaux appareils de forage, ce qui a entraîné des renouvellements de contrats de forage souterrain à plus long terme.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et sa situation financière. Forte d'un solide bilan, la Société s'engage à profiter des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 11 octobre 2018, la Société a conclu l'acquisition de PPI. Les résultats des activités de PPI sont compris dans les présents états financiers depuis la date d'acquisition. Toutefois, la Société n'a pas complété la révision des contrôles internes utilisés par PPI. La Société est en pleine phase d'intégration des activités de PPI et elle étendra ses contrôles et procédures et contrôles internes de son programme de conformité de l'information financière pour inclure PPI au cours de la prochaine année. Par conséquent, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures et de l'examen des contrôles internes de l'information financière pour exclure les contrôles, politiques et procédures de PPI de la certification des contrôles internes en date du 31 mars 2019. L'information financière à la date d'acquisition de PPI est comprise dans l'analyse relative à l'acquisition contenue dans le présent rapport de gestion ainsi que dans la note 2 des états financiers audités, consolidés, résumés et dans le rapport annuel de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière (les « contrôles internes »). Les contrôles internes de la Société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur au sein de la Société, le cas échéant, ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à leur conception, les contrôles internes comportent des limites inhérentes et peuvent seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'ils ne puissent empêcher les inexactitudes de se produire ni permettre d'en détecter la totalité.

Pour les trois premiers mois de l'exercice terminé le 30 septembre 2019, à l'exception des restrictions mentionnées précédemment, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société.